



# SGPA CGT-Culture

## Grands déplacements à l'Inrap : les agents du voyage

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE

61, rue de Richelieu - 75002 PARIS

Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77

E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

### Heureux qui à l'Inrap a fait un beau voyage

Les grands dép' c'est un peu les congés payés pendant le travail, comme si chaque semaine était une aventure ! Découvrir d'autres inter-régions, s'en aller plein d'entrain le lundi matin et s'en retourner au foyer le vendredi soir la tête remplie d'images de contrées lointaines, épuisé par cette laborieuse semaine et ces enrichissants temps de transports...

### Phobie des NAFs et chassés-croisés

Le compteur kilométrique peut bien exploser tant que le « naffomètre » est proche de zéro. Mais c'est là que le bât blesse ! Cette approche strictement comptable provoque des situations ubuesques et souvent accidentogènes pour les personnels.

On est en droit de se demander ce que devient le principe du 75/25 lorsqu'on récompense un agent qui a fait plusieurs mois de terrain en grand dép' par une nouvelle affectation sur le terrain dans sa région d'origine.

On a pu voir un agent A traverser la France pour travailler dans la région d'un agent B qui, lui, faisait le trajet en sens inverse pour aller travailler dans la région de l'agent A.

On a pu voir des collègues subir un grand déplacement de plus de 1000 km alors que d'autres agents étaient non affectés à quelques encablures du lieu de leur destination.

On a pu voir des restrictions médicales qui n'étaient pas respectées...

On a pu voir dans les inter-régions d'accueil des assistants opérationnels totalement en surchauffe parce qu'à aucun moment l'« Harmonisation » n'a prévu le surcroît de travail engendré par cette mobilité.

On a pu en voir plein d'autres, mais on a surtout constaté les dégâts engendrés par le grand dép' chronique : éclatement des collectifs de travail, désocialisation des individus privés de leur vie familiale et de leurs liens sociaux, à quoi s'ajoute le ras-le-bol de n'être considéré que comme un pion.

### Des propositions concrètes

Cette situation ne peut plus durer. De nombreuses propositions ont déjà été portées par les représentants CGT afin d'introduire un peu de droit, de transparence, d'équité de traitement, de rationalité et d'efficacité dans l'affectation des personnels. Exemples :

#### ► le droit de refuser.

Ce droit existe déjà de manière très limitée (prescription médicale ou non respect de délai de prévenance). Il doit être étendu, notamment pour ceux qui ont déjà fréquemment subi le grand dép' sur une période donnée.

► la mise en place d'une forme de bourse des affectations, qui permettrait à chacun de se positionner. Une partie des affectations se ferait ainsi sur la base du volontariat.

► la mise en place d'une commission de planning, qui impliquerait les instances locales afin de suivre au plus près et à des rythmes réguliers les départs en grand déplacement. Elles devraient également examiner régulièrement les bilans des affectations et s'assurer que le tableau prévisionnel des affectations soit communiqué régulièrement à l'ensemble des agents.

Il est urgent que l'Inrap s'attaque à ce chantier, que l'Institut en finisse immédiatement avec cette gestion scientifiquement inefficace, socialement destructrice, économiquement non-rentable et dangereuse pour la santé des personnels.

**Le SGPA-CGT va tout mettre en œuvre pour que la question des affectations, et donc des grands déplacements, soit enfin abordée avec le souci de la qualité de nos missions et la prise en compte de la santé et de la vie de ceux qui les accomplissent.**

**IL EST TEMPS D'ARRÊTER LE MASSACRE !!**

Paris, le 13 juillet 2016.